

Boucle par Saint-Avit, Lacapelle-Biron, Gavaudun, depuis Paulhiac



Une randonnée proposée par chil47

Une belle boucle vallonnée entre Paulhiac, Saint-Avit, Lacapelle-Biron et Gavaudun, sur des chemins variés et techniques. Ce circuit permet d'enchaîner les circuits 6308 et 6310 qui sont balisés. Aucun risque de se perdre! Le départ a lieu à Paulhiac.

Durée	2h30	Difficulté	Moyenne
Distance	32,21 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	450 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	457 m	Commune	Paulhiac (47150)
Point haut	249 m		
Point bas	115 m		



Trace n° 109683

Description

(D/A) Départ du rond-point au centre du village de [Paulhiac](#). Prendre le GR® 636 direction [Gavaudun](#).

(1) Monter le raidillon sur la piste en castine.

(2) Prendre à gauche puis à droite 100m plus loin. Passer les lieux-dits de Pessou Grande (sur la gauche) pour arriver à la D235.

(3) Tourner à droite, puis prendre en face à la fourche quelques mètres plus loin. Continuer tout droit en suivant le balisage du GR®. Rester sur la grande piste jusqu'à la route que l'on prend à droite. A l'intersection, tourner à gauche.

(4) Juste après, tourner encore à gauche à angle droit en quittant le GR® qui continue tout droit. Suivre alors le balisage Jaune du circuit 6302. Tourner à droite dans le premier chemin. Suivre ensuite le balisage Jaune jusqu'à Saint-Avit et quitter les grandes pistes pour s'enfoncer dans des petits chemins de terre. Laisser à gauche le chemin qui mène à Baurette et poursuivre jusqu'à une petite route.

(5) Traverser pour s'engager dans une descente en faisant attention aux pierres. Franchir le gué avec un pont à droite et continuer tout droit à chaque intersection avec des chemins venant de droite et de gauche.

(6) Au croisement, continuer tout droit vers Saint-Avit et quitter le balisage.

(7) A l'angle du cimetière et avant le musée, tourner à gauche (face à l'église) en montée sur le circuit 6310 puis suivre le balisage Jaune. Continuer la montée puis contourner le village de vacances par la droite en suivant toujours le balisage. Traverser ensuite une petite route et on débouche sur la D255. Arriver au camping du Moulinal.

(8) Traverser la route et prendre le sentier sur la rive droite du lac en suivant toujours le balisage Jaune. Une fois à la route, prendre à gauche puis juste après à droite. Suivre encore le balisage et rejoindre le GR®36 qui zigzague pour arriver à une route.

(9) Traverser puis prendre rapidement le chemin à droite, qui vire et se dirige vers le village de Lacapelle-Biron.

(10) Au croisement, prendre la route à gauche, puis continuer tout droit au panneau "Stop". Passer à côté du terrain de rugby. A la fin de la montée, longer la grande route (D426) avant de tourner à droite et de la rejoindre.

(11) Prendre à gauche, suivre la route sur 400m environ puis la quitter pour emprunter le GR® qui vire à droite.

(12) Quitter le GR® qui bifurque à gauche et suivre le balisage Jaune en allant tout droit. Aller à gauche à la première intersection et rejoindre une petite route au lieu-dit Cazaloux. Tourner à droite, passer le hameau de Boslaroque et poursuivre sur le chemin qui fait suite à la route. Laisser plusieurs chemins à gauche et arriver à une petite route.

(13) Virer à droite et prendre à gauche à la fourche suivante pour rejoindre Lacanerrie.

(14) Continuer tout droit.

Points de passage

- D/A Centre du village de Paulhiac**
N 44.561681° / E 0.820481° - alt. 147 m - km 0
- 1 Croisement de chemins, prendre à gauche**
N 44.56006° / E 0.827691° - alt. 115 m - km 0.76
- 2 Petite route, à gauche puis à droite**
N 44.559433° / E 0.834257° - alt. 126 m - km 1.29
- 3 D235**
N 44.568943° / E 0.836103° - alt. 159 m - km 2.56
- 4 Intersection de la boucle**
N 44.573314° / E 0.860006° - alt. 189 m - km 5.02
- 5 Petite route, prendre en face**
N 44.580529° / E 0.868482° - alt. 159 m - km 6.47
- 6 Croisement, aller tout droit**
N 44.589026° / E 0.880713° - alt. 150 m - km 8.02
- 7 Cimetière, prendre à gauche en montée**
N 44.589881° / E 0.881657° - alt. 163 m - km 8.14
- 8 Route, traverser puis longer la rive droite du lac**
N 44.60018° / E 0.872795° - alt. 153 m - km 9.75
- 9 Route, tout droit en face puis à droite**
N 44.610049° / E 0.885048° - alt. 193 m - km 11.42
- 10 Lacapelle Biron, croisement**
N 44.601188° / E 0.893437° - alt. 174 m - km 12.75
- 11 Croisement avec D426, à gauche**
N 44.597797° / E 0.911183° - alt. 222 m - km 14.29
- 12 Tout droit, on quitte le GR**
N 44.592815° / E 0.917685° - alt. 226 m - km 15.16
- 13 Petite route, à droite**
N 44.581262° / E 0.907599° - alt. 194 m - km 17.44

(15) Tourner à gauche et **quitter donc le balisage Jaune**. Passer les lieux-dits "las Planes" et "Pontus", puis tourner à gauche sur la route. On retrouve le balisage Jaune du circuit 6302 et le GR® 636.

(17) Prendre le chemin à gauche, puis la route à gauche et enfin à droite dans un chemin en suivant toujours le double balisage jaune et rouge et blanc. Attention dans la descente du château de Gavaudun. Suivre le balisage dans le village et prendre à gauche sur la D150.

(18) Au niveau d'une carrière à main gauche, tourner à droite dans le sentier et le suivre pendant la montée et jusqu'à la route.

(19) Virer à droite en suivant le balisage jaune et le GR®. Retrouver une intersection passée à l'aller.

(4) Reprendre en sens inverse l'itinéraire de l'aller jusqu'à Paulhiac (D/A).

● **14 Lacanerie, tout droit**

| N 44.58383° / E 0.898394° - alt. 221 m - km 18.35

● **15 Bouyé, à gauche, on quitte le balisage Jaune**

| N 44.58545° / E 0.889833° - alt. 193 m - km 19.07

● **16 On retrouve le balisage jaune, le suivre**

| N 44.578297° / E 0.88494° - alt. 203 m - km 19.97

● **17 A gauche dans le chemin**

| N 44.571969° / E 0.888116° - alt. 182 m - km 20.79

● **18 D150, carrière, à droite dans le chemin**

| N 44.558058° / E 0.884103° - alt. 117 m - km 23.41

● **19 Route, à droite**

| N 44.556528° / E 0.874469° - alt. 167 m - km 24.64

● **D/A Centre du village de Paulhiac**

| N 44.561696° / E 0.820417° - alt. 147 m - km 32.21

Informations pratiques

Ravitaillement en eau possible dans les quatre villages.

Un casque est conseillé car les chemins peuvent être piégeurs!!

À voir

Lieux intéressants:

- Musée Bernard Palissy à Saint-Avit.

- Château de Gavaudun.

- A 6km de Paulhiac, la bastide de Monflanquin avec de belles randonnées à faire...

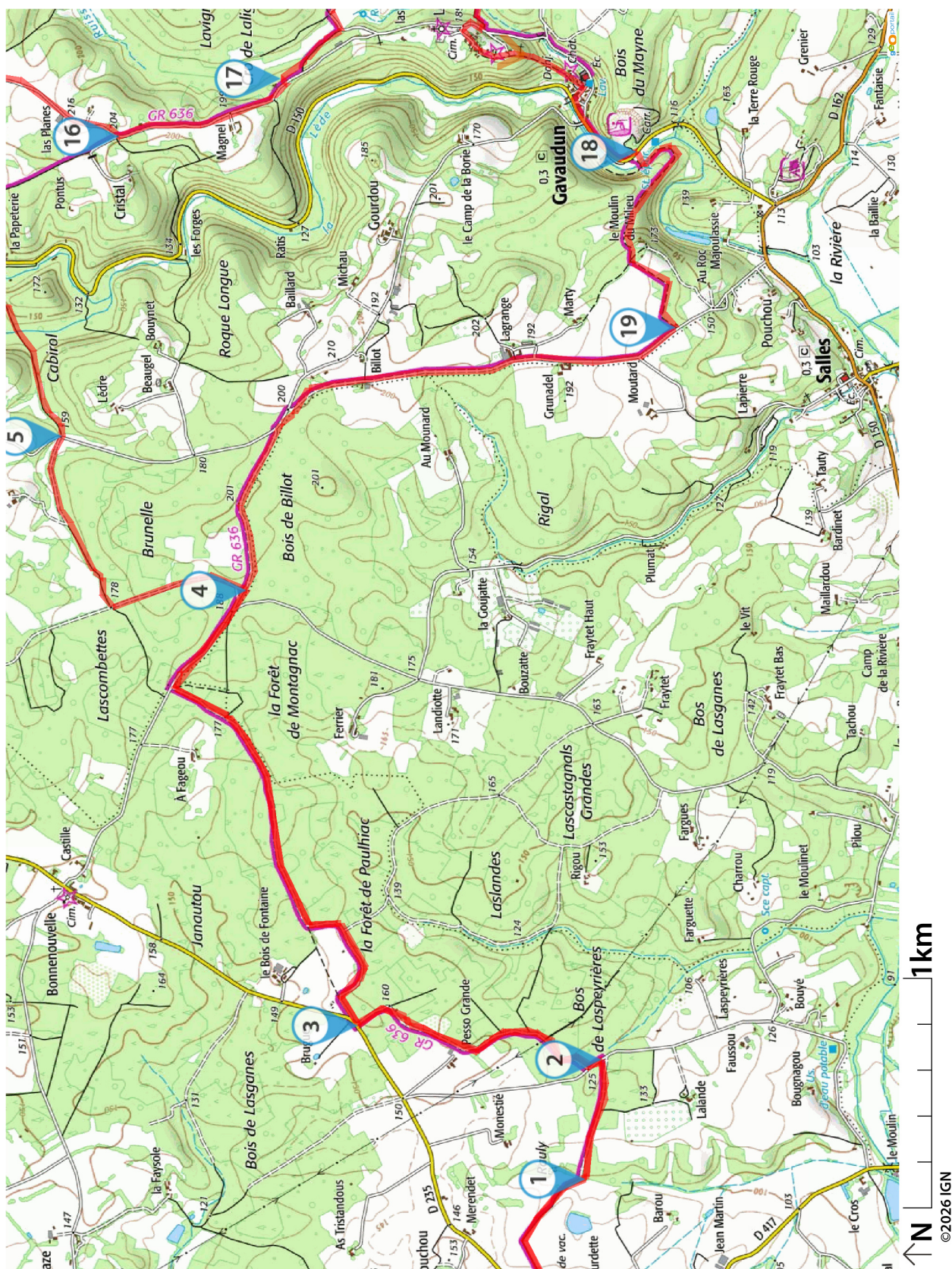
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-paulhiac-saint-avit-lacapelle-biron-gava/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

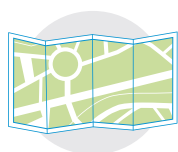
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



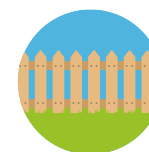
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



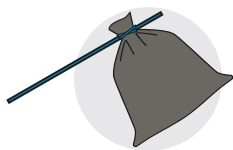
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.